

Réf: Dossier 305497

Avis de constitution

SOCIETE « MERCY MINING »

Siège Abidjan, Cocody Riviera Palmeraie, Elite Buro
Palmeraie, lot 522 ilot 32, Lot 522, Ilot 32

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 22 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MERCY MINING »

Objet : La société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

Exploitation minière.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody Riviera Palmeraie, Elite Buro
Palmeraie, lot 522 ilot 32, Lot 522, Ilot 32

Dirigeant(s) M ETCHIEN DJE MATHIAS THIBAUT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02173 du 06/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26452/GTCA/RC/2024 du 06/05/2024

